



## **Campagne nationale du Bleuet de France du 4 au 13 novembre 2016**

La nouvelle Campagne d'appel au don du Bleuet de France débute aujourd'hui. Des milliers des bénévoles proposeront cette fleur à la générosité des passants au profit des ceux qui ont tout donné ou qui donnent encore aujourd'hui pour notre liberté.

Le Bleuet de France poursuit sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants et les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui et il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes, notamment celles des attentats terroristes.

Il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes.

Un travail de mémoire, qui prend tout son sens en cette année de célébration du 98ème anniversaire de la signature de l'Armistice, et qui honore celles et ceux qui ont combattu et combattent encore aujourd'hui.

### **Qu'est-ce que le Bleuet de France ?**

Depuis plus de 80 ans, au quotidien et avec attention, le Bleuet de France, symbole national de Mémoire et de Solidarité, vient en aide aux anciens combattants et à leurs jeunes frères d'armes, à leurs femmes, enfants et familles en cas de blessure ou de décès ainsi qu'aux victimes d'attentats.

Donner au Bleuet de France, c'est aider ceux qui restent....

Vous pouvez envoyer un don à l'Œuvre Nationale du Bleuet de France ; organiser une collecte dans votre ville, votre régiment ; devenir bénévole ou tout simplement en parler autour de vous...

### **Histoire de l'œuvre et de la fleur**

La Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, elle marque la fin d'une époque.

Pour faire face aux drames humains engendrés par ce conflit, l'Etat décide de créer l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, dès 1916, puis l'Office national des pupilles de la Nation et enfin l'Office national du combattant pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants.

Ces administrations spécifiques se développent en partenariat avec les associations du monde combattant, qui se multiplient après-guerre, et s'organisent pour mieux défendre leurs droits, secourir et soutenir socialement leurs membres. Car, en 1918, la fin de la «Grande Guerre» laisse derrière elle plus de 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler.

Ainsi, dans l'immédiate après-guerre, toutes les énergies sont mobilisées par la reconstruction qu'elle soit économique, humaine ou matérielle et, outre les dispositifs mis en place par l'Etat, naissent des initiatives de solidarité privées ou associatives de toutes sortes.

L'histoire de la création du Bleuet de France débute à l'Institution Nationale des Invalides.

A l'origine, deux femmes de leur temps à l'écoute des souffrances de leurs contemporains : Charlotte Malleterre (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et Suzanne Leenhardt, toutes deux infirmières au sein de l'Institution et qui souhaitaient venir en aide aux mutilés de la Première Guerre en créant dès 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides dans lequel ils confectionnaient des fleurs de Bleuet en tissu pour reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs.

Cette fleur sauvage est choisie pour incarner le symbole national du Souvenir mais pourquoi ? Plusieurs hypothèses existent :

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de ces jeunes nouveaux soldats arrivés dans leurs uniformes bleu horizon et baptisés « bleuets » par leurs aînés Poilus,
- Une fleur des champs dans le chaos des hommes puisque le bleuet, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille (tout comme le coquelicot, fleur qu'adopteront les britanniques comme symbole de la guerre de 1914-1918, associé par la suite à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre)
- En hommage au bleu, couleur de la Nation, première couleur du drapeau tricolore.

Bientôt cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.  
collecteur invalide.

C'est pourquoi, il est décidé à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre, pour la première fois, les fleurs de bleuet fabriquées par les anciens combattants sur la voie publique dans la capitale : 128 000 fleurs seront vendues !

C'est une vraie réussite suivie d'une véritable reconnaissance car dès 1935, l'Etat décide de la vente officielle du Bleuet chaque 11 novembre partout en France. Après la seconde Guerre mondiale, en 1957, l'Etat décide de créer un deuxième jour de collecte chaque 8 mai.

Puis, en 1991 l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) décide de prendre en charge la gestion de l'Œuvre qui malheureusement périlclitait depuis quelques années.

D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née une oeuvre caritative unique en son genre qui a traversé le XXème siècle avec un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre.

Aujourd'hui, à l'amorce d'un nouveau siècle, la vocation du Bleuet de France perdure et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations.

## **Répartition des fonds collectés**

L'affectation des fonds répond au découpage suivant :

### **Sur 100€ collectés pour le Bleuet,**

- 58€ reviennent aux personnes ressortissantes de l'ONAC en difficulté,
- 25€ permettent d'organiser des manifestations de mémoire
- et les 17€ restants sont consacrés à l'organisation des collectes.

Les fonds collectés sont strictement contrôlés par une commission paritaire nationale sous l'égide de la Cour des Comptes.